MAISONPLUS MAGAZINE

Rénover en 2027

Les aides, simplement

5 fiches pratiques + le glossaire

Comprendre les dispositifs, trouver les bons contacts et préparer ses démarches.



Édition du 26 octobre 2026
Dispositifs et conditions à vérifier au moment de votre demande
maisonplus.net

MaPrimeRénov'

AIDE FINANCIÈRE

Une aide adaptée à l'ampleur du projet

Des travaux ciblés

Un équipement ou un poste de travaux éligible, selon votre situation.



Une rénovation d'ampleur

Un ensemble de travaux, avec audit et accompagnement.



POUR QUI ?
Les propriétaires, sous conditions de revenus, de logement et de projet.

COMBIEN ?
Un forfait ou une part des dépenses, selon le parcours.

QUAND ?
Demander l'aide avant les travaux et attendre l'accord pour démarrer.

POUR 2027

Vérifiez les barèmes et les conditions applicables au dépôt de votre dossier.

Repères au 25 octobre 2026 • Source : France Rénov'

maisonplus.net

Les primes énergie

PRIME ÉNERGIE

Les CEE : une offre à comparer



QUI LES FINANCE ?

Les fournisseurs d'énergie et leurs partenaires.

QUELS TRAVAUX ?

Certains travaux d'isolation, de chauffage ou d'eau chaude répondant à des critères techniques.

QUEL MONTANT ?

Il varie selon les travaux, le logement, vos revenus et l'offre choisie.

Le bon réflexe

Comparer et accepter l'offre de prime avant de signer le devis.

POUR 2027 Demandez une offre écrite précisant le montant et les conditions pour votre chantier.

Repères au 25 octobre 2026 • Source : Service Public

maisonplus.net

L'éco-prêt à taux zéro

PRÊT À REMBOURSER

Financer les travaux sans payer d'intérêts



0 %

d'intérêts sur le prêt

POUR QUI ?

Les propriétaires, sans condition de revenus, sous réserve de l'accord de la banque.

QUELLE ENVELOPPE ?

Jusqu'à **50 000 €** selon les travaux et le dispositif mobilisé.

POUR QUEL LOGEMENT ?

Une résidence principale achevée depuis plus de deux ans.

Les intérêts sont pris en charge. Le capital reste à rembourser.

VOTRE PROJET 2027 Faites vérifier le montant accessible et votre capacité de remboursement par la banque.

Repères au 25 octobre 2026 • Sources : France Rénov' et ministère de la Transition écologique

maisonplus.net

La TVA réduite

Un taux réduit directement sur la facture

RÉDUCTION DE TVA

5,5 %

pour les prestations éligibles de rénovation énergétique



LE LOGEMENT

Achevé depuis plus de deux ans, résidence principale ou secondaire.

LES TRAVAUX

Certaines prestations d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'eau chaude.

LA FACTURE

L'entreprise applique le taux correspondant aux travaux éligibles.



Vous achetez les matériaux vous-même ?

Leur achat reste à 20 %. Seule la pose peut bénéficier d'un taux réduit, sous conditions.

POUR 2027 • Faites préciser les taux applicables sur le devis.

Repères au 25 octobre 2026 • Sources : impots.gouv.fr et economie.gouv.fr

maisonplus.net

Les aides locales

AIDES LOCALES

Votre adresse peut aussi compter



QUI PEUT VOUS AIDER ?

Votre commune, votre intercommunalité, votre département ou votre région.

OÙ CHERCHER ?

Auprès de France Rénov', de votre ADIL et des collectivités concernées.

QUE PRÉPARER ?

Votre adresse, la description des travaux, les devis et les justificatifs demandés.

Montants, revenus exigés et travaux éligibles : chaque dispositif a ses règles.

POUR 2027 | Vérifiez l'ouverture du dispositif et la date de dépôt exigée avant d'engager le chantier.

Repères au 25 octobre 2026 • Source : France Rénov'

maisonplus.net

Les aides travaux, en français courant

Huit sigles pour comprendre votre dossier



MPR
MaPrimeRénov'

L'aide de l'État à la rénovation énergétique.

CEE
Certificats d'économies d'énergie

Le dispositif derrière les primes énergie.

Éco-PTZ
Éco-prêt à taux zéro

Un prêt sans intérêts, à rembourser.

TVA
Taxe sur la valeur ajoutée

La taxe appliquée sur votre facture.

RGE
Reconnu garant de l'environnement

Une qualification à vérifier pour les travaux concernés.

RFR
Revenu fiscal de référence

Le revenu indiqué sur votre avis d'impôt.

Anah
Agence nationale de l'habitat

L'organisme qui gère MaPrimeRénov'.

ADIL
Agence départementale d'information sur le logement

Un interlocuteur pour vos questions sur le logement.

LES BONNES ADRESSES

- **france-renov.gouv.fr** — Projet et aides
- **anil.org** — Aides locales et ADIL
- **service-public.gouv.fr** — Démarches
- **impots.gouv.fr** — Fiscalité

Votre premier contact : **France Rénov' • 0 808 800 700** | Service gratuit + prix d'un appel | Repères au 26 octobre 2026 • **maisonplus.net**